



Association MATOUS LANDES

1427, Chemin de Thore
40000 Mont-de-Marsan
Tel: 05.58.71.03.06

Blog : <http://matouslandes.canalblog.com/>
Email: dominique.martin64@sfr.fr

Saint-Pierre-du-Mont le 29 mars 2011

N° 12/2011/Matous Landes

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2011

Les membres du Conseil d'administration de l'association Matous-Landes se sont réunis en assemblée, le mardi 29 mars 2011 à 19h, à Saint-Pierre-du-Mont.

Participants :

Membres : Madame Marianne Minier, présidente ; Monsieur Dominique Martin, secrétaire ; Monsieur Charles Gratien, trésorier.

Invités : Madame Jeanine Véret, vice-présidente de la délégation SPA Landes, Madame Martine Dauba et Madame Isabelle Lemaitre, adhérentes ;

Ordre du jour :

- 1/ Examen de la convention de stérilisation des chats libres entre la SPA et Matous Landes
- 2/ Conséquences de la dénonciation de la convention entre la SPA et la ville de Dax.
- 3/ Bilan de la situation financière de la campagne de stérilisation pour le 1^{er} trimestre 2011
- 4/ Etude du budget de l'association pour 2011 et recherche de financements complémentaires.

Marianne Minier ouvre l'assemblée. Elle explique que nous avons proposé à la SPA de prendre à notre charge la campagne de stérilisation 2011 des chats libres sur le département des Landes afin de d'aider Madame Sonia Barthel, présidente déléguée de la SPA 40.

Dans ce but, nous avons adressé au siège de la SPA une proposition de convention entre notre association et la SPA portant sur une participation financière annuelle de **25000€** pour le SPA et 8500 pour ML. Nous avons aussi adressé un courrier pour demander une aide supplémentaire de **4800€** pour faire face à deux situations de surpopulation de chats sur les communes de Mimizan et Saint-Julien-en-Born. (Ce courrier étant resté sans réponse à ce jour).

Nous recevons en retour de la SPA une proposition de convention dont le secrétaire vous donne lecture.

1/ Examen de la convention de stérilisation des chats libres entre la SPA et Matous-Landes.

Après lecture et délibération, le conseil d'administration vote à l'unanimité, d'autoriser Marianne Minier à signer cette convention.

La SPA prenant en partie en charge les dépenses liées aux 144 bons délivrés au titre de la campagne 2011, l'aide de 10000€ à venir devrait permettre le financement partiel de la campagne de stérilisation pour une période de 4 mois s'achevant début août.

2/ Conséquences de la dénonciation de la convention entre la SPA et la ville de Dax.

La SPA ayant dénoncé unilatéralement la convention qu'elle avait signée en 2010 avec la ville de Dax, nous allons adresser à la municipalité un état des actes réalisés accompagné des justificatifs pour obtenir le remboursement des frais engagés par l'association. En même temps, nous proposerons à la municipalité de Dax une nouvelle convention portant sur la stérilisation de 150 chats pour une participation financière de la ville de 2500€ maximum.

3/ Bilan de la situation financière de la campagne de stérilisation pour le 1^{er} trimestre 2011.

Du 3 janvier au 15 mars, 144 bons ont été délivrés pour une participation financière de la SPA de l'ordre de 8600€. Cet état sera clôturé dès que toutes les factures auront été adressées à la SPA.

Un nouveau tableau de suivi de la campagne est ouvert ce 29 mars 2011. Il fait apparaître très lisiblement la participation financière des deux associations.

4/ Etude du budget de l'association pour 2011 et recherche de financements complémentaires.

Le financement de la campagne de stérilisation 2011 n'est pas assuré à ce jour.

Le coût prévisible annuel de la campagne de stérilisation pour le département est de 40000€ pour la stérilisation de 500 chats.

La participation financière de la SPA est actuellement garantie à hauteur de 18600€

La participation financière de ML ne peut dépasser 10000€

Il reste à rechercher 11400€ en proposant à la SPA une demande d'aide supplémentaire lorsque l'aide initiale sera épuisée. Des conventions seront demandées auprès des communes les plus importantes du département. Des demandes d'aides financières seront adressées au cours du deuxième trimestre à diverses associations de dimension nationale.

Marianne Minier clôture le conseil à 20h.

Sont joints à ce procès verbal :

- Une copie de la convention.

La Présidente

Le Secrétaire

Le Trésorier